

Agro   
Campus  
Dijon

 CFA Dijon  
Quetigny



FIGHE RNCP 15156  
DIPLOME DE NIVEAU 3

# BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

SPÉCIALITÉ : TRAVAUX DE CRÉATION ET D'ENTRETIEN

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT

Référent administratif :  
Secrétariat Pédagogique BP TAP  
cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



ÉTABLISSEMENT EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR DES  
PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Référent handicap : cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



### FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement : par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CFNPT (à la hauteur de leur taux plafond)  
Rémunération : l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge. Il est calculé en % du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable



### ATOUTS DE LA FORMATION

- Exploitation Agricole
- Pôle Aménagements Paysagers
- Tunnel de maçonnerie
- Chantiers pédagogiques
- Sorties pédagogiques

## VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR

- Une formation professionnelle axée sur le travail avec le végétal, les techniques d'entretien et de création d'aménagements paysagers.
- Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

## LES PRÉREQUIS

- être titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Jardinier Paysagiste ;

## PUBLIC CIBLE

Jeunes de 16 à 29 ans révolus.

## CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage, dans le secteur privé avec une entreprise paysagiste de taille diverse ou, dans le secteur public avec un service espaces verts de ville, de collectivité territoriale, de syndicat intercommunal, etc.

*Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies de vos bulletins de notes (voir modalités sur le dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.*

## QU'APPREND-T-ON EN BPA TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ?

Le BP TAP est un diplôme de niveau 3. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables de remplir, à partir de directives précises du chef d'équipe et/ou du chef d'entreprise, les fonctions suivantes :

**Fonctions principales exercées** (caractérisées par la prise d'initiative et l'autonomie dans la réalisation des activités qui leur sont liées) :

- Préparation du travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant les dispositions réglementaires, les règles de bonne conduite et de sécurité.
- Réalisation des travaux de création, d'entretien des espaces verts (jardins, parcs, terrains de sport...) et de maintenance des installations.
- Réalisation des travaux de construction paysagères, de maçonnerie paysagère ou d'ouvrages paysagers.
- Utilisation des matériels, conduite des engins de chantier en conformité avec les conditions réglementaires ainsi qu'à leur entretien courant.

**Fonctions susceptibles d'être exercées :**

- Réalisation des travaux d'élagage, de taille de formation, d'entretien et de soins aux arbres dans le respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur.
- Participation aux travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux.
- Participation à des travaux d'entretien de végétaux d'intérieurs et de réalisation de décoration d'espaces intérieurs.

## COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

**Le BPA se déroule sur 1 an :**

La présence en centre est de 420 h de formation, soit 12 semaines.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.



## QUELS MÉTIERS ?

- Jardinier/jardinière d'espaces verts
- Agent paysagiste
- Aide paysagiste
- Ouvrier/ouvrière paysagiste
- Jardinier paysagiste

## LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend:

3 UC Générales (UCG), 2 UC d'Option (UCO), 3 UC de Spécialité (UCS), 2 UC d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE1).

Cependant, 2 UCG (UCG1 et UCG2) et 1 UCO (UCO2) font l'objet d'une Validation des Acquis Académiques et sont validées automatiquement pour les candidats titulaires du CAPa Jardinier Paysagiste.

### Unité capitalisable générale :

UCG3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

### Unités capitalisables d'option :

UCO1 Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers

### Unités capitalisables de spécialité :

UCS1 Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UCS2 Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UCS3 Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

### Unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi<sup>1</sup> : UCARE 1 et UCARE 2

<sup>1</sup> Les UCARE sont élaborées par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.

## QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- BP Aménagements Paysagers
- BAC PRO Aménagements Paysagers



## L'OBTENTION DU DIPLÔME PAS D'EXAMEN FINAL-TOUT EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Contrôle en cours de formation → 100%

Évaluation des objectifs composant chacune des 7 unités capitalisables (dont les 2 UCARE) en vue de leur obtention.

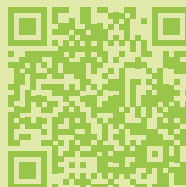
En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses Unités Capitalisables (UC) validées durant 5 ans à compter de sa date d'obtention.

Référentiel de formation disponible sur [Chlorofil.fr](https://chlorofil.fr)

## LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Sur notre site : <https://www.agro-campus-dijon.fr/cfa-dijon-quetigny>

SCANNE  
MOI



Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

---

Agro   
Campus  
Dijon

 CFA Dijon  
Quetigny

### CONTACTS :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex



03 80 71 80 00 - Taper 2



cfa.dijon-quetigny@educagri.fr